

PROJECT PROMOUVOIR LA TRANSPARENCE DES REVENUS

Description du projet et lien avec l'EITI

15.10.2007

Qu'est-ce que le Projet Promouvoir la Transparence des Revenus (PRT)?

L'industrie extractive (pétrole, gaz, mines) génère des revenus considérables pour les entreprises et les gouvernements. Cependant, au lieu d'alimenter la croissance économique et le développement, ces revenus sont trop souvent associés à la pauvreté, les conflits et la corruption, un phénomène appelé « la malédiction des ressources ». De plus en plus d'acteurs s'accordent pour reconnaître qu'une partie de la solution réside dans la gestion transparente et responsable de la richesse générée par les ressources naturelles pour garantir qu'elle soit redistribuée pour le bien de la société. Un mouvement international de plus en plus important qui rassemble de multiples acteurs impliqués (gouvernements, entreprises, investisseurs, activistes de la société civile) soutient et promeut une nouvelle norme en matière de gestion des recettes des ressources naturelles, en particulier par l'intermédiaire de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI) et d'autres activités. Les participants à ce mouvement reconnaissent que la transparence des revenus contribue à une gouvernance plus globale, améliore le climat des investissements dans lequel les entreprises opèrent et fournit les conditions nécessaires pour parvenir au développement durable.

Le (PRT), mené par Transparency International et Revenue Watch Institute, s'efforce d'enregistrer et de détailler les progrès accomplis par ce mouvement à l'aide d'une série d'indices élaborés à partir d'indicateurs fiables. Le projet mesure et compare le degré de transparence des revenus générés à l'heure actuelle par un certain nombre d'entreprises sélectionnées, les pays d'accueil où elles opèrent et leur pays d'origine (où les entreprises sont enregistrées). Dans un premier temps, ces indices s'intéressent au secteur pétrolier et gazier avant d'être étendus au secteur minier.

Le PRT permettra d'intensifier la prise de conscience par les gouvernements et le secteur privé des différentes étapes requises pour parvenir à la transparence des revenus et à son intégration. Il vise en outre à motiver les gouvernements et les entreprises qui ne participent pas encore à l'EITI à se joindre à ce mouvement.

Le Projet Promouvoir la Transparence des Revenus a trois objectifs spécifiques qui ajoutent de la valeur aux initiatives en faveur de la transparence des revenus en vigueur, et en particulier à l'EITI:

1. Mesurer les performances en matière de transparence des revenus et diagnostiquer les domaines à améliorer.
2. Développer des normes globales pour la transparence des revenus.
3. Soutenir l'utilisation des normes et la mesure des performances en matière de transparence des revenus par les entreprises, les agences de notation, les investisseurs, les régulateurs gouvernementaux et la société civile.

Le produit principal Projet PRT consistera en la publication d'une série de rapports:

- une nouvelle édition du **rapport sur les entreprises** prévue au début 2008, couvrant 42 entreprises opérant dans 21 pays,
- une première édition d'un **rapport sur les pays d'accueil** prévue dans le courant 2009, couvrant une dizaine de pays,
- la deuxième édition du rapport sur les **gouvernements d'origine** prévue en 2010,
- une extension de ces rapports à **l'industrie minière** est envisagée ultérieurement

Quel est le processus d'élaboration des rapports sur les entreprises?

Save the Children-UK a produit les premiers rapports concernant les entreprises et les gouvernements d'origine en 2005¹. La nouvelle phase du projet est gérée par Transparency International en partenariat avec *Revenue Watch Institute*. Le projet intègre une approche multi-acteurs par la participation de nombreux acteurs concernés à son groupe de travail et par son groupe de référence plus large qui comprend des experts du secteur industriel, des représentants d'entreprises, des activistes de la société civile ainsi que des membres du secrétariat de l'EITI.

Le projet cherche à promouvoir un effort commun. La consultation et l'implication des multiples acteurs concernés constituent des éléments essentiels du processus de production des rapports et de la composante de sensibilisation du projet. Dans le cas des rapports sur les entreprises, on a cherché à impliquer les entreprises de diverses façons:

- 1) Information: diffusion auprès des entreprises des informations relatives au projet et aux progrès accomplis ainsi que l'ouverture de canaux de communication et d'échanges.
- 2) Implication: création d'un espace pour que les entreprises s'impliquent dans le projet dès les premières étapes de celui-ci, en particulier en ce qui concerne la révision de la méthodologie et du cadre du projet. Cela inclut aussi la possibilité pour les entreprises de prendre part aux travaux du groupe de travail.
- 3) Vérification des données: en s'assurant que les entreprises ont la possibilité de vérifier la fiabilité des données collectées.
- 4) Echanges: cela comprend la poursuite des échanges et du dialogue concernant les changements nécessaires et la mise en place d'espaces pour certaines questions et préoccupations.

Le projet dépassera le simple classement des entreprises examinées et présentera les meilleures pratiques et l'analyse de la qualité des données. Les cadres légaux et politiques des pays dans lesquels les entreprises opèrent seront également pris en considération, en mentionnant par exemple, les pays où les entreprises ne sont pas autorisées à rendre publiques les informations concernant leurs revenus ou en indiquant les entreprises pétrolières publiques qui jouent à la fois le rôle de compagnies pétrolières et celui de ministère des Hydrocarbures.

¹ Voir « Dépasser la rhétorique : Mesurer la transparence des revenus - Les performances des entreprises dans l'industrie du pétrole et du gaz ». Ce document évalue 25 entreprises et leur performance en matière de transparence des revenus en Angola, en Azerbaïdjan, en Indonésie, au Nigeria, au Timor Leste et au Venezuela.

Voir aussi « Dépasser la rhétorique : Mesurer la transparence des revenus - réglementations des gouvernements d'origine dans l'industrie du pétrole et du gaz ».

Ce document évalue les performances des régulateurs en Afrique du Sud, en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, en France, en Italie, en Norvège, au Pays Bas et en Russie. Ces documents sont disponibles sur le site suivant:

http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/promoting_revenue_transparency

Une approche similaire sera adoptée pour le rapport sur les gouvernements d'accueil. Le projet cherchera à obtenir la participation active de chacun des gouvernements figurant dans le rapport.

Quelles seront les compagnies incluses dans le Rapport sur les entreprises 2007?

Les entreprises et les pays où elles opèrent qui figurent dans le Rapport sur les entreprises ont été sélectionnés en consultation avec le groupe de travail en respectant différents critères (matérialité industrielle et nationale, diversité couverture régionale et continuité avec le premier rapport).

Suite à une première sélection, deux entreprises ont été exclues du rapport : au total, ce sont 42 entreprises et 21 pays où elles opèrent qui figureront dans le rapport².

Les **entreprises** couvertes par le Rapport sur les entreprises sont les suivantes:

ENTREPRISES	Pays d'origine	ENTREPRISES	Pays d'origine
Amerada Hess*	Etats-Unis	Nexen	Canada
Aramco	Arabie saoudite	Oil and Natural Gas Corporation Limited (ONGC)	Inde
BG*	Royaume Uni	Pertamina	Indonésie
BHP Billiton*	Australie	Petro China Company Limited	Chine
BP*	Royaume Uni	Petrobras*	Brésil
Etats-Unis	Etats-Unis	Petrocanada	Canada
China National Petroleum Corporation	Chine	Petróleos de México	Mexique
CNOOC	Chine	Petróleos de Venezuela (PDVSA)	Venezuela
Conoco Philipps*	Etats-Unis	Petrolia Nacional phd (Petronas)	Malaysie
Devon Energy	Etats-Unis	Qatar Petroleum	Qatar
Eni SpA*	Italie	Repsol YPF*	Espagne
Exxon Mobil Corporation*	Etats-Unis	Rosneft	Russie
Gazprom	Russie	Shell*	Pays Bas
GEPetrol	Guinée équatoriale	Sinopec	Chine
Inpex	Japon	Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC)	Congo
Kazmunaingaz (KMG)	Kazakhstan	Sonangol	Angola
Kuwait Petroleum Corporation	Koweït	Sonatrach	Algérie
Lukoil	Russie	Statoil*	Norvège
Marathon*	Etats-Unis	Talisman Energy*	Canada
National Iranian Oil Company	Iran	Total*	France
National Nigerian Petroleum Company (NNPC)	Nigeria	Woodside Petroleum*	Australie
NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES	42		

Les 21 **pays d'opération** qui seront couverts sont les suivants:

Algérie – Angola – Azerbaïdjan* – Brésil – Chine - Congo Brazzaville* - Guinée équatoriale* – Inde -Indonésie – Iran – Kazakhstan* – Koweït – Malaysia – Mexique – Nigeria* – Norvège* – Qatar - Russie – Arabie saoudite – Etats-Unis -(et Golfe du Mexique) – Venezuela

² Pour plus d'informations sur les critères de sélection, consulter:

http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/promoting_revenue_transparency

* Entreprises qui ont indiqué soutenir les principes de l'EITI ou qui se sont engagées à les mettre en œuvre et pays qui font parties des 15 pays candidats à l'EITI. De plus, la Norvège a annoncé en septembre 2007 son intention de mettre en œuvre l'EITI (Source : site web de l' EITI, 15 octobre 2007)

En quoi le Projet Promouvoir la Transparence des Revenus complète-t-il l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives ?

Le Projet PRT constitue un effort indépendant mené par la société civile complémentaire de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI) et d'autres efforts entrepris en vue de parvenir à la transparence des revenus dans les industries pétrolières, gazières et minières. Il existe à la fois des différences et des ressemblances entre le Projet PRT et l'EITI ce qui les rend distincts mais complémentaires.

ASPECT	EITI	PRT
Nature de l'initiative	Approche Multi-acteurs, adhérents volontaires	Menée par des organisations indépendantes de la société civile avec participation de multiples parties prenantes
Moyens	Engagement des pays d'accueil et des entreprises à divulguer leurs revenus selon une série de critères au niveau du pays.	Mesures les politiques et pratiques de transparence des revenus pour les gouvernements d'origine et d'accueil ainsi que les entreprises par rapport à une série plus importante de critères.
Stratégie	Processus de validation pour évaluer la performance des pays d'accueil membres dans la mise en œuvre des critères fondamentaux de l'EITI.	Utilisation de l'information disponible pour évaluer les politiques, les systèmes et les pratiques réels des pays d'origine et d'accueil et des entreprises en ce qui concerne la transparence des revenus.
But	Redistribuer de manière plus équitable à la société les revenus des industries extractives en accroissant la transparence et l'obligation de rendre des comptes concernant ces revenus.	Redistribuer de manière plus équitable à la société les revenus des industries extractives en accroissant la transparence et l'obligation de rendre des comptes concernant ces revenus.
Cible	Parvenir à la divulgation réelle des revenus par les pays sur les territoires desquels l'initiative est mise en œuvre A la date d'octobre 2007, 15 pays candidats ont entamé le processus de compte rendu sous les auspices de l'EITI et les entreprises coopérantes sont les seules en opération dans ces	Examen des systèmes favorisant la divulgation des revenus d'un nombre plus important de pays et d'entreprises. Le Rapport sur les entreprises couvrira des entreprises opérant dans 21 pays et examinera trois aspects de la transparence des revenus:

	pays.	réglementation, gestion et performance.
Questions couvertes	Paiement des revenus	Systèmes de divulgation des revenus comprenant: le paiement des revenus, la gestion et les dépenses, la lutte contre la corruption, la transparence des contrats, les pratiques comptables, les questions de régulation.
Portée	Les gouvernements signataires et les entreprises opérant dans ces pays.	Les pays d'origine et d'accueil EITI et non-EITI ainsi que les entreprises.

Le but du Projet PRT n'est pas de surveiller l'évolution de l'EITI. En effet l'EITI dispose de ses propres mécanismes de mesures et de validation. Le mandat plus général du PRT consiste à fournir des informations à l'EITI et la renforcer ainsi que les autres efforts de promotion de la transparence dans les industries pétrolières, gazières et minières, et ce de différentes façons:

- PRT est une voix indépendante sur le statut et les réformes visant à faire de la transparence des revenus une norme internationale;
- PRT comprend des entreprises et des pays qui ne sont pas impliqués dans l'EITI. Il participe à la sensibilisation de ces pays en les incitant à se joindre aux efforts mondiaux en faveur de la transparence des revenus;
- En examinant les questions plus larges en matière de transparence des revenus qui vont au-delà de l'approche de l'EITI (par exemple les politiques de lutte contre la corruption, les systèmes de gestion des revenus et des dépenses), ce projet permet d'identifier les domaines complémentaires où des réformes sont nécessaires. Le Projet PRT encourage les entreprises et les gouvernements à aller au-delà de la simple divulgation des informations concernant le paiement des revenus et à soutenir les conditions qui permettent d'accroître la transparence et l'obligation de rendre des comptes au niveau du pays d'accueil.

En résumé, l'EITI et toutes les parties prenantes bénéficieront des informations supplémentaires fournies par les rapports du Projet PRT.

Pour plus d'information, merci de visiter le site du projet:

http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/promoting_revenue_transparency

Pour nous écrire : prt@transparency.org ou Juanita Olaya: jolaya@transparency.org